

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1893.

Mise à la charge des communes du service d'inspection des viandes. — Institution d'un fonds provincial d'agriculture.

(Pétitions de membres de la corporation des bouchers et de charcutiers de différentes communes, présentées les 17 et 20 janvier 1893, et du conseil communal d'Anvers, présentée le 17 janvier 1893)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION DE L'INDUSTRIE (1), PAR M. SNOY.

MESSIEURS,

La Chambre des Représentants a décidé, le 17 janvier 1893, de renvoyer à la Commission de l'Industrie des pétitions de membres de la corporation des bouchers et charcutiers d'Erquelinnes, Monceau-sur-Sambre, Thuillies, Charleroi, Gilly, Roux, Montigny-le-Tilleul, Couillet, Dampremy, Eecloo, Marcinelle, Gerpennes, Landelies, Mariembourg, Ransart, Haine-Saint-Paul, Oignies, Cul-des-Sarts, Thuin et Hantes-Wihéries.

Les pétitionnaires demandent que le service d'inspection des viandes soit considéré comme un service public et communal et soit entièrement à la charge de la commune.

La Commission de l'Industrie, estimant que cette question pourra trouver l'occasion d'être prochainement débattue à la Chambre lors de la discussion du Budget de l'Agriculture, décide de proposer à la Chambre le dépôt sur le bureau des pétitions relevées plus haut, pendant la discussion du Budget de l'Agriculture.

Pour les mêmes motifs, la Commission de l'Industrie prend la même décision au sujet d'une pétition qui lui a été renvoyée le 17 janvier par la Chambre, exprimant le vœu du conseil provincial d'Anvers de voir voter une loi obligeant les provinces à instituer un fonds d'agriculture. Cette loi indiquerait les maladies qui doivent donner lieu à indemnité.

Le Rapporteur,
R^{on} GEORGES SNOY.

Le Président,
EUGÈNE MEEUS.

(1) La Commission permanente de l'Industrie est composée de MM. MEEUS, président, DE HEMPTINNE, ANCIEN, GILLIEAUX, DE SMET DE NAEYER, BERCKMAN, NEEF-ORBAN, JANSSENS, DE WINTER, NOËL.